

3 questions à

Denis Haulin

Président-Directeur Général de Téléscribe, spécialiste de la transcription de réunion, partenaire de 300 IRP depuis 20 ans.

La rédaction des PV est toujours une charge lourde pour le secrétaire d'un Comité d'Entreprise. Et ces PV doivent être formalisés dans les temps. Depuis plus de 20 ans, Téléscribe, leader du marché, propose son expertise aux IRP pour transcrire les supports audio et vidéo, avec plus de 80 rédacteurs pour 6000 heures de réunions par an.

- La rédaction des PV de réunion de CE est chronophage et fastidieuse.
- Que conseillez-vous aux nouveaux élus de CE pour leur éviter d'y passer leurs week-ends ?

Denis Haulin : Vous avez tout à fait raison, le temps de délégation d'un élu est toujours trop court pour tout faire. Alors, souvent, il prend sur son temps personnel pour rédiger les PV et a du mal à tenir les délais.

Téléscribe le soulage de cette tâche lourde et contraignante, tout en **préservant sa responsabilité et la confidentialité du PV**. Il peut ainsi diffuser le PV dans des délais très appréciables pour les salariés, car **Téléscribe est très réactif**. Mais, ce qui est encore plus appréciable, c'est que le secrétaire peut se consacrer pleinement aux débats sans perdre le fil de la réunion, grâce au collaborateur Téléscribe dépêché sur place pour effectuer la prise de notes. En effet, on parle 6 à 8 fois plus vite qu'on n'écrit : c'est dire la difficulté d'intervenir et d'écouter en prenant des notes. Et pourtant, les paroles se doivent de laisser des traces... et de bonnes traces !

- La signature du PV est souvent source de désaccord voir de conflits ?
- Quelles solutions préconisez-vous pour maintenir un climat social serein ?

D.H : Un procès-verbal est un document officiel : il doit être le reflet des propos échangés lors de la réunion. Trop souvent, secrétaire, membres du CE, représentants des organisations syndicales et Direction n'arrivent pas à



s'accorder sur le contenu du PV. Et plus le PV tarde, plus son contenu est sujet à débat... Téléscribe apporte **une oreille attentive et neutre**, qui ne prend pas part aux débats, et une **main agile et rapide qui formalise un PV fidèle et complet**. Téléscribe fournit également un CD de l'enregistrement -si autorisés débats dès la fin de la réunion.

Rien de plus efficace pour **éviter les malentendus**.

- Et, en dehors des procès verbaux, quels types de comptes-rendus proposez-vous à vos clients ?

D.H : Avant tout, nous mettons **un point d'honneur à bien comprendre les besoins de nos clients** sur l'usage des comptes-rendus et les attentes en terme de présentation. **Téléscribe a ainsi**

développé pour et avec ses clients, une offre complète et diversifiée : 4 niveaux de compte-rendu intégral, 3 niveaux de synthèse, et des **packages PV + flash à prix très intéressant**, très appréciés. Une fois la formule choisie, notre équipe technique prend en main la logistique et dédie au client un rédacteur expert du secteur d'activité de l'entreprise qui étudie, avant la première réunion, le vocabulaire interne et les attentes rédactionnelles de son client pour fournir, dès le début, un document conforme à ses attentes.

C'est comme cela **qu'on fait du bon travail** et que les **clients satisfaits reviennent**.

téléscribe
de l'oral à l'écrit

